



**GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE**  
**ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT**

**RÉSOLUTION 12 – 2008M**

**PROSPÉRITÉ, VITALITÉ ET DURABILITÉ DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT**

**ATTENDU QUE** les maires et les représentants locaux élus membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent sont engagés à réaliser et à maintenir la prospérité, la vitalité et la durabilité de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

**ET ATTENDU QUE** la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent représente la deuxième économie régionale en importance à l'échelle mondiale;

**ET ATTENDU QU'UNE** grande partie de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent subit une perte d'emplois dans le domaine de la fabrication;

**ET ATTENDU QUE** la *Blue-Green Alliance* a démontré que la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent pourrait tirer parti du développement d'industries vertes qui créeraient de nouveaux emplois « col vert » et qui favoriseraient l'innovation et la durabilité;

**ET ATTENDU QUE** la région subit déjà les effets défavorables du changement climatique sous forme de températures plus élevées, de conditions atmosphériques extrêmes et plus aiguës, de hausse des précipitations dans certains secteurs et d'une évaporation accélérée des Grands Lacs et du Saint-Laurent, chacun de ces éléments ayant des retombées sur la façon dont les municipalités adaptent leur infrastructure, leurs systèmes de transport, l'aménagement de leur territoire, la gestion des déchets ainsi que la consommation d'énergie et d'eau en fonction de ces nouvelles conditions;

**ET ATTENDU QUE** l'importance de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les coûts en hausse rapide de l'énergie au carbone exige une approche radicalement nouvelle à l'égard de la génération et de la consommation de l'énergie dans nos collectivités;

**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE** l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent crée une vision et partage des pratiques exemplaires avec les communautés du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent en vue d'un avenir neutre en carbone, sans gaspillage, économe en eau, et ce, afin de favoriser la prospérité, la vitalité et la durabilité de la région;



**ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent œuvre auprès des autres paliers du gouvernement et avec des organismes et entreprises en vue de promouvoir cette vision et de tâcher de la réaliser.

Signé ce 17<sup>e</sup> jour de juillet 2008

---

Président  
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent